

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds équilibré canadien Renaissance (désigné le *Fonds*) cherche à obtenir un rendement à long terme par la croissance du revenu et du capital, en investissant surtout dans un portefeuille diversifié de titres de participation, d'obligations de première qualité et d'instruments du marché monétaire du Canada.

Stratégies de placement : Le Fonds investit dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe émis par des gouvernements ou des sociétés. Le Fonds utilise une approche fondamentale ascendante pour investir principalement dans des titres de participation de sociétés de haute qualité, ainsi qu'une répartition stratégique des actifs. Le Fonds peut également diversifier ses placements dans divers pays et régions dans un effort visant à gérer les risques du Fonds.

Risque

Le Fonds est un fonds équilibré d'actions canadiennes qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Pour la période close le 31 août 2021, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 154 444 \$ au 31 août 2020 à 155 587 \$ au 31 août 2021, en hausse de 1 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle du rendement positif des placements, en partie contrebalancé par des rachats nets de 20 859 \$.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 15,3 % pour la période, contre respectivement -1,7 % et 28,2 % pour

ses indices de référence principaux, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice composé S&P/TSX (désignés les *indices de référence principaux*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui des indices de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Les taux d'infection à la COVID-19 ont augmenté au cours de la période et des mesures de confinement ont été mises en place pour stopper la propagation du virus. Plus tard au cours de la période, on a reconnu que les mesures de confinement devaient être plus ciblées afin d'éviter de vastes perturbations économiques. Vers la fin de 2020, un certain nombre de vaccins ont montré des taux d'efficacité plus élevés que prévu pendant les phases finales des essais cliniques et ont été approuvés par les autorités sanitaires. L'approbation et la distribution de vaccins et la réouverture de l'économie ont entraîné une remontée des titres cycliques, surtout aux États-Unis. Au Canada, aux États-Unis et en Europe, les campagnes de vaccination se sont intensifiées, mais de nombreux pays en développement ne sont pas parvenus à suivre le rythme.

L'élection présidentielle américaine est devenue le centre de l'attention en octobre et en novembre 2020, alimentant la volatilité des marchés. Après l'élection, la nouvelle administration américaine s'est empressée d'adopter un nouveau programme budgétaire pour contrer l'incidence des mesures de confinement en cours.

À sa réunion de juin, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désigné la *Réserve fédérale*) a revu à la hausse ses prévisions de croissance et d'inflation à court terme. De nombreux membres de la Réserve fédérale ont également indiqué qu'ils prévoyaient que la première hausse des taux d'intérêt aurait lieu au début de 2023, plus tôt que ce à quoi les investisseurs s'attendaient.

Après une solide reprise attribuable à la remise en marche de l'économie, la croissance économique a commencé à ralentir. Les pressions inflationnistes exercées sur le transport, les produits de base et les biens s'expliquaient par la reprise de l'économie, le niveau

historiquement bas des stocks et la perturbation des chaînes d'approvisionnement.

La sélection de titres dans les secteurs de la consommation discrétionnaire, des services de communications et des matériaux a nuï au rendement du Fonds, tout comme une position légèrement surpondérée en obligations des marchés émergents et dans l'or. Dans le contexte du redémarrage de l'économie mondiale après l'arrêt lié à la pandémie, les taux d'intérêt près de zéro ont commencé à devenir insoutenables. Sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt américains, les obligations mondiales, y compris celles des marchés émergents, ont reculé. L'or bénéficie normalement de la baisse des taux d'intérêt et de l'aversion des investisseurs pour le risque. L'amélioration des perspectives économiques a inversé ces deux tendances et le cours de l'or a baissé.

Parmi les facteurs ayant freiné le rendement du Fonds, mentionnons une légère surpondération dans les titres de Las Vegas Sands Corp. et une sous-pondération modérée dans les titres de NVIDIA Corp. et de Tesla Inc. Las Vegas Sands Corp. a souffert d'une recrudescence des cas de COVID-19 en Chine et des réglementations rigoureuses en matière de déplacements. NVIDIA Corp. a profité de la solidité de la croissance et de la forte demande de cryptomonnaies. La demande de véhicules électriques de Tesla s'est améliorée.

La sélection de titres dans les secteurs de l'industrie, des soins de santé et des technologies de l'information a profité au rendement du Fonds. Une surpondération modérée dans les titres associés aux produits de base dans les secteurs de l'énergie et des métaux industriels a également contribué au rendement. Les interventions énergiques des banques centrales et des gouvernements ont créé des attentes quant à une reprise économique inflationniste. En outre, la reprise économique mondiale a été menée par la Chine. Les prix des métaux industriels et de l'énergie sont considérablement influencés par ces deux forces.

Parmi les facteurs qui ont contribué au rendement, mentionnons les positions considérablement surpondérées dans Ashtead Group PLC, ASML Holding NV et MSCI Inc. Le rendement de ces trois sociétés était attribuable à la reprise de l'économie. ASML Holding a bénéficié de la solide demande de matériel semi-conducteur et des investissements considérables dans ce dernier.

Le conseiller en valeurs a ouvert de nouvelles positions. Une position dans Southwest Airlines Co. a été ouverte en raison des prévisions de reprise des voyages à l'échelle nationale. Les titres de Ball Corp. et de Lonza Group AG ont été acquis en raison des perspectives de croissance solides de ces sociétés. Des titres de The Home Depot Inc. ont été ajoutés en raison de la demande prévue de produits de rénovation domiciliaire, tandis qu'une position a été ouverte dans Netflix Inc. du fait du potentiel de croissance du nombre de ses abonnés et des flux de trésorerie disponibles de la société. La position existante dans Orsted AS a été accrue dans un contexte de préoccupations grandissantes à l'égard de la croissance et de la hausse des taux d'intérêt. Le conseiller en valeurs croit que l'énergie éolienne en mer constitue une importante occasion de croissance à long terme.

Le conseiller en valeurs a augmenté la position du Fonds dans les obligations des marchés émergents. Les taux d'intérêt des obligations libellées en monnaie locale et en dollar américain des marchés

émergents ont connu une hausse significative au cours de la pandémie.

Les positions dans Ross Stores Inc., Honeywell International Inc., Givaudan SA, ResMed Inc. et Eli Lilly and Co. ont été dénouées pour financer d'autres occasions de placement. La position dans CSL Ltd. a été éliminée en raison de préoccupations à l'égard des contraintes d'approvisionnement en plasma attribuables à la pandémie. Les titres de Heineken NV ont été vendus par suite des préoccupations relatives au ralentissement de la croissance et aux difficultés opérationnelles. Le conseiller en valeurs a vendu les titres de Suzuki Motor Corp. en raison de préoccupations à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi qu'à l'égard de l'essoufflement de la croissance en Inde. Les positions dans Ashtead Group PLC, DSV AS et Alphabet Inc. ont été réduites sur la base de la solidité du cours de leurs actions.

Événements récents

À compter du 1^{er} septembre 2020, GACI a pris en charge la totalité des responsabilités de gestion du Fonds, en remplacement d'American Century Investment Management, Inc.

À compter du 1^{er} septembre 2020, les frais de gestion annuels sont passés de 1,65 % à 1,60 % à l'égard des parts de catégorie A du Fonds, et de 0,65 % à 0,60 % à l'égard des parts de catégorie F du Fonds.

À compter du 1^{er} septembre 2021, GACI, à titre de gestionnaire, paiera les charges d'exploitation du Fonds, autres que certaines charges, en contrepartie du paiement par le Fonds de frais d'administration annuels fixes. Ces frais s'appliqueront à toutes les catégories du Fonds, à l'exception de la catégorie O, et correspondront à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque catégorie du Fonds.

La pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités

de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 16 851 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et

à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désignés le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*); et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais

et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	16,45 \$	16,61 \$	17,82 \$	17,80 \$	17,29 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,56 \$	0,41 \$	0,52 \$	0,49 \$	0,45 \$
Total des charges	(0,39)	(0,38)	(0,38)	(0,42)	(0,41)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,91	0,55	0,65	2,03	1,20
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,43	0,06	(0,52)	(0,88)	(0,37)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	2,51 \$	0,64 \$	0,27 \$	1,22 \$	0,87 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	0,08 \$	0,06 \$	0,04 \$	– \$
Des dividendes	–	0,16	–	0,17	–
Des gains en capital	–	0,60	1,33	0,99	0,33
Remboursement de capital	0,01	–	–	–	–
Total des distributions³	0,01 \$	0,84 \$	1,39 \$	1,20 \$	0,33 \$
Actif net à la fin de la période	18,96 \$	16,45 \$	16,61 \$	17,82 \$	17,80 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	148 318 \$	147 867 \$	168 758 \$	195 477 \$	217 857 \$
Nombre de parts en circulation⁴	7 822 751	8 987 748	10 160 333	10 968 461	12 241 439
Ratio des frais de gestion⁵	2,10 %	2,18 %	2,17 %	2,20 %	2,21 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,15 %	2,18 %	2,20 %	2,20 %	2,22 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,17 %	0,14 %	0,18 %	0,10 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	72,96 %	108,24 %	60,84 %	77,87 %	57,72 %
Valeur liquidative par part	18,96 \$	16,45 \$	16,61 \$	17,82 \$	17,80 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	11,03 \$	11,07 \$	11,88 \$	11,90 \$	11,64 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,38 \$	0,28 \$	0,35 \$	0,32 \$	0,30 \$
Total des charges	(0,12)	(0,12)	(0,12)	(0,13)	(0,12)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,62	0,38	0,45	1,35	0,82
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,96	0,06	(0,36)	(0,61)	(0,30)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,84 \$	0,60 \$	0,32 \$	0,93 \$	0,70 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,06 \$	0,13 \$	0,12 \$	0,11 \$	0,07 \$
Des dividendes	–	0,17	0,05	0,19	–
Des gains en capital	–	0,33	0,89	0,69	0,38
Remboursement de capital	0,04	–	–	–	–
Total des distributions³	0,10 \$	0,63 \$	1,06 \$	0,99 \$	0,45 \$
Actif net à la fin de la période	12,76 \$	11,03 \$	11,07 \$	11,88 \$	11,90 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	7 269 \$	6 577 \$	7 641 \$	7 454 \$	6 299 \$
Nombre de parts en circulation⁴	569 451	596 223	689 952	627 667	529 163
Ratio des frais de gestion⁵	0,88 %	0,93 %	0,93 %	0,93 %	0,93 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,98 %	0,99 %	1,00 %	0,98 %	0,98 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,17 %	0,14 %	0,18 %	0,10 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	72,96 %	108,24 %	60,84 %	77,87 %	57,72 %
Valeur liquidative par part	12,76 \$	11,03 \$	11,07 \$	11,88 \$	11,90 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds équilibré canadien Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	11,10 \$	11,27 \$	12,13 \$	12,24 \$	11,82 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,17 \$	0,20 \$	0,35 \$	0,33 \$	0,31 \$
Total des charges	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,60	0,12	0,46	1,38	0,82
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,96	(1,76)	(0,31)	(0,61)	(0,27)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,72 \$	(1,46) \$	0,48 \$	1,08 \$	0,85 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	0,17 \$	0,17 \$	0,11 \$
Des dividendes	–	0,22	0,10	0,25	–
Des gains en capital	–	0,51	0,95	0,80	0,31
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	0,73 \$	1,22 \$	1,22 \$	0,42 \$
Actif net à la fin de la période	12,83 \$	11,10 \$	11,27 \$	12,13 \$	12,24 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	7 766 \$	7 537 \$	7 250 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	689 381	621 434	592 281
Ratio des frais de gestion⁵	0,01 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,01 %	0,12 %	0,09 %	0,08 %	0,09 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,17 %	0,14 %	0,18 %	0,10 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	72,96 %	108,24 %	60,84 %	77,87 %	57,72 %
Valeur liquidative par part	12,83 \$	11,10 \$	11,27 \$	12,13 \$	12,24 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2021, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	47,90 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	52,10 %	100,00 %

Rendement passé

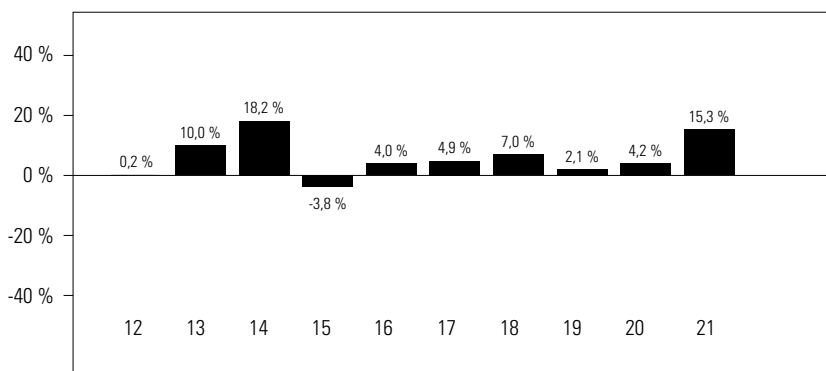
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

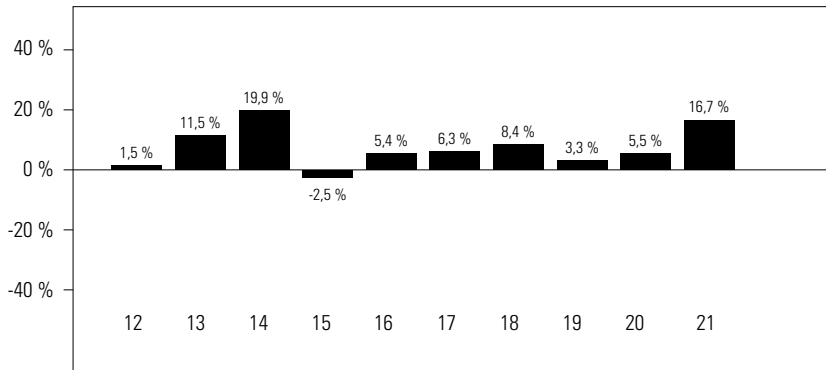
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

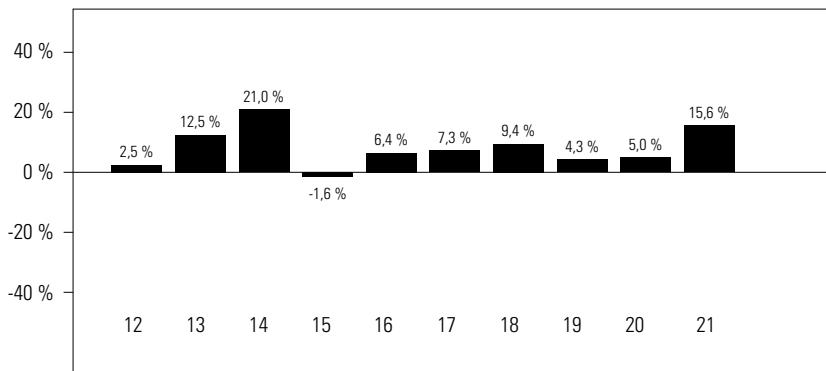
Parts de catégorie A



Parts de catégorie F



Parts de catégorie O



Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2021. Le rendement composé annuel est comparé avec les indices de référence du Fonds.

Les indices de référence principaux du Fonds sont l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice composé S&P/TSX.

L'indice de référence mixte du Fonds (désigné l'*indice mixte*) est composé de ce qui suit :

- 55 % de l'indice composé S&P/TSX
- 30 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada
- 15 % de l'indice mondial MSCI

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le début ou des activités	Date de début des activités
Parts de catégorie A	15,3 %	7,0 %	6,6 %	6,0 %		10 mars 1999
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %	8,1 %		
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %	3,7 %		
Indice mixte	18,4 %	10,1 %	8,8 %	8,0 %		
Parts de catégorie F	16,7 %	8,4 %	7,9 %	7,4 %		7 octobre 2005
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %	8,1 %		
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %	3,7 %		
Indice mixte	18,4 %	10,1 %	8,8 %	8,0 %		

Fonds équilibré canadien Renaissance

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le début ou des activités	Date de début des activités
Parts de catégorie O	15,6 %	8,2 %	8,2 %	8,1 %		15 mars 2005
Indice composé S&P/TSX	28,2 %	11,6 %	10,4 %	8,1 %		
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-1,7 %	4,5 %	2,6 %	3,7 %		
Indice mixte	18,4 %	10,1 %	8,8 %	8,0 %		

L'indice des obligations universelles FTSE Canada englobe des obligations négociables sur le marché canadien visant à rendre compte du rendement du vaste marché obligataire canadien de qualité supérieure. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

L'indice mondial MSCI est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, et composé de titres de sociétés de pays développés à économie de marché d'Amérique du Nord, d'Europe et de la région Asie-Pacifique.

L'indice composé S&P/TSX se veut représentatif du marché boursier canadien et englobe les plus grandes sociétés cotées à la Bourse de Toronto.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à ses indices de référence principaux est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Services financiers	22,1	Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,6
Autres actions	14,8	Banque Royale du Canada	4,0
Obligations de sociétés	12,3	Shopify Inc., catégorie A	4,0
Autres obligations	9,6	Banque Toronto-Dominion (La)	3,2
Technologies de l'information	9,1	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,4
Énergie	8,2	Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	2,0
Matériaux	6,7	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,25 %, 2026/06/15	1,9
Industrie	6,5	Enbridge Inc.	1,8
Obligations en devises	6,1	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,6	Banque de Montréal	1,5
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,1	Canadian Natural Resources Ltd.	1,3
Autres actifs, moins les passifs	-0,1	Alimentation Couche-Tard Inc., catégorie B	1,2
		Element Fleet Management Corp.	1,1
		La Banque de Nouvelle-Écosse	1,1
		Corporation TC Énergie	1,1
		Dye & Durham Ltd.	1,1
		Nutrien Ltd.	1,0
		Société Financière Manuvie	1,0
		Shaw Communications Inc., catégorie B	0,9
		Groupe SNC-Lavalin Inc.	0,9
		TELUS Corp.	0,9
		Magna International Inc.	0,9
		Macquarie Bank Limited, London Branch – Index-Linked Note – The Macquarie 7x Leveraged Dynamic Carry Bull / Bear Commodities Spread Index	0,9
		Suncor Énergie Inc.	0,9
		Société aurifère Barrick	0,8

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.